

Résolution 727

Supprimons les restrictions de circulation à la rue de l'Ecole-de-Médecine : la gabegie ça suffit !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que la Fondation Hans-Wilsdorf a gracieusement offert un pont franchissant l'Arve entre la rue Hans-Wilsdorf et la rue de l'Ecole-de-Médecine ;
- que le but de ce pont était de relier deux quartiers, pour la circulation automobile, cycliste et piétonnière ;
- que le pont Hans-Wilsdorf n'est pas conçu pour la circulation des bus TPG de la nouvelle ligne 27 le plus souvent vides, qui n'arrivent pas à croiser ;
- que la rue de l'Ecole-de-Médecine a été placée en double sens unique, ce qui obstrue la circulation et empêche les habitants du quartier ainsi que les commerçants de se déplacer normalement ;
- que le boulevard Carl-Vogt a été artificiellement rétréci au carrefour de la rue de l'Ecole-de-Médecine, avec une seule voie de circulation, ce qui crée de nombreuses nuisances au carrefour (embouteillages, klaxons, pollution) et empêche des centaines de voitures de sortir normalement d'un grand parking souterrain ;
- que les habitants et les commerçants du quartier voient leurs conditions de vie détériorées ;
- que le Grand Conseil s'est déjà prononcé contre cette restriction de circulation, en classant en juin 2011 la pétition (1725) qui proposait une circulation à double sens unique sur la rue de l'Ecole-de-Médecine ;
- que les médias ont fait part du mécontentement incessant des habitants du quartier et des usagers du pont et du lancement d'une pétition auprès des citoyens de ce quartier ;
- que cette restriction de circulation n'a pour objet que de décourager les automobilistes pour tous les moyens, tombant ainsi dans un intégrisme anti-bagnole,

invite le Conseil d'Etat

- à rétablir la circulation automobile dans les plus brefs délais, dans les deux sens, à la rue de l'Ecole-de-Médecine ;
- à rétablir la deuxième voie de circulation automobile sur le boulevard Carl-Vogt entre la rue Du Bois-Melly et la rue de l'Ecole-de-Médecine.